

FLASH-INFO

LACHAPELLE-SOUS-CHAUX

JUILLET 2022



Sur le GR5, juin 2022

SOMMAIRE

2

Votre Municipalité

6

Vie de notre commune

8

Juste pour vous...

HORAIRE MAIRIE

lundi	8.00 -11.00	12.00 -15.00
mardi	8.00 -11.00	
mercredi	8.30 -11.00	14.00 -16.00
jeudi	8.00-12.00	
vendredi	8.00 -12.00	

*Les élus sont présents à la mairie
chaque samedi de 10.00 à 12.00.*

CONTACT

Mairie :
téléphone
03 84 27 53 78
mail
mairie.lsc@wanadoo.fr

CCAS :
ccas.lachapellesouschaux@gmail.com

CONGÉS D'ÉTÉ

La mairie sera fermée :
du 8 au 19 août inclus
du 2 au 9 septembre inclus

VOTRE MUNICIPALITÉ

CHRISTOPHE LOÏNET ÉLU 3ÈME ADJOINT

Le poste de 1er adjoint était vacant depuis le décès de Rachel COUVREUX. De plus, Olivier PETIT, très pris par son activité professionnelle, a démissionné en mai de son poste de 4ème adjoint. Il reste membre du conseil et devient conseiller délégué aux travaux, et aux appels d'offres.

Selon la procédure réglementaire, Patrice GUIGON remplit maintenant la fonction de 1er adjoint. Il est délégué aux finances, aux bâtiments communaux, aux cimetières et à l'urbanisme.

Florence MALSOT est 2ème adjointe, déléguée aux affaires sociales, aux affaires scolaires, et aux associations.

Christophe LOÏNET a été élu 3ème adjoint, délégué aux travaux, à l'environnement & forêt.

Éric PETITOT reste conseiller délégué aux travaux, en charge de l'énergie et de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal a pris la décision de revenir à 3 adjoints.

HOMMAGE À RACHEL COUVREUX

Le Conseil Municipal a souhaité planter un arbre à la mémoire de Rachel COUVREUX, 1ère adjointe et conseillère départementale, décédée le 7 mars dernier.

Un cerisier a été planté vendredi 6 mai, près du Club House, en présence de sa famille, des élus, des porte-drapeaux des Anciens Combattants et de Chapelottis.

Cet arbre permettra à chacun de se souvenir de la femme engagée qu'était Rachel.



BÂTIMENT DE STOCKAGE

Les bâtiments communaux existants permettent difficilement de stocker le matériel communal et celui des différentes associations du village. Un nouveau local, en bois, servant de stockage, sera construit Rue des Vosges d'ici la fin de l'année. Une subvention de 10.000 euros au titre de l'aide aux communes versée par le conseil départemental a été obtenue.

ACHAT D'UNE LICENCE IV

Le conseil municipal, réuni le 25 juin, a voté l'achat de la licence IV mise en vente sur la commune. L'idée est de maintenir une telle licence sur le territoire communal, en vue de la création d'un bar associatif, qui avait été demandé lors du questionnaire à la population en 2020. Ce projet de local solidaire est réfléchi et la commune va prochainement acquérir un terrain pour sa réalisation.

LOCATION MATÉRIEL ET SALLE

La saison des fêtes de familles et d'amis est officiellement ouverte.

Tarif location salle :

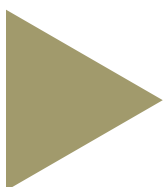
Salle sans cuisine :

Habitants de Lachapelle : 175 Euros
Personnes extérieures: 225 Euros
Associations : 125 Euros

Salle avec cuisine (avec vaisselle)

Habitants de Lachapelle : 275 Euros
Personnes extérieures: 375 Euros
Associations : 225 Euros

Pour plus de renseignements, merci de vous adresser en mairie.



HORAIRES DE TONTE ET RESPECT DU VOISINAGE

Afin de préserver la tranquillité et le bien-être de chacun, nous vous rappelons les horaires de tonte comme suit :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il va sans dire qu'outre les nuisances sonores pour l'entretien des pelouses ou des jardins, tout autre bruit pouvant gêner le voisinage est interdit (cris, musique trop forte en journée ou la nuit, bruit de moteurs laissés allumés...) Faisons acte de civisme pour le respect de chacun.

DÉGÂTS ORAGE



Le 30 avril au matin, la foudre s'est violemment abattue sur notre village, causant d'importants dégâts. Les canalisations d'eau, en fonte, ont été très endommagées dans la rue du Moulin.



Le coût des travaux de réparations s'élève à 48000€, pris en charge par le Syndicat des Eaux. Les derniers travaux sur l'enrobé devraient avoir lieu d'ici la fin juillet.

Au bout de la rue du moulin, le chêne, bien connu des promeneurs, foudroyé.

RÉGLEMENTATION PISCINES

L'implantation d'une piscine enterrée ou hors sol (installée + de 3 mois dans l'année) est réglementée.

Attention, à partir de 10 m² de bassin, une déclaration préalable est à déposer en mairie.

AVANCEMENT RÉFECTION DE LA "BOUCLE"

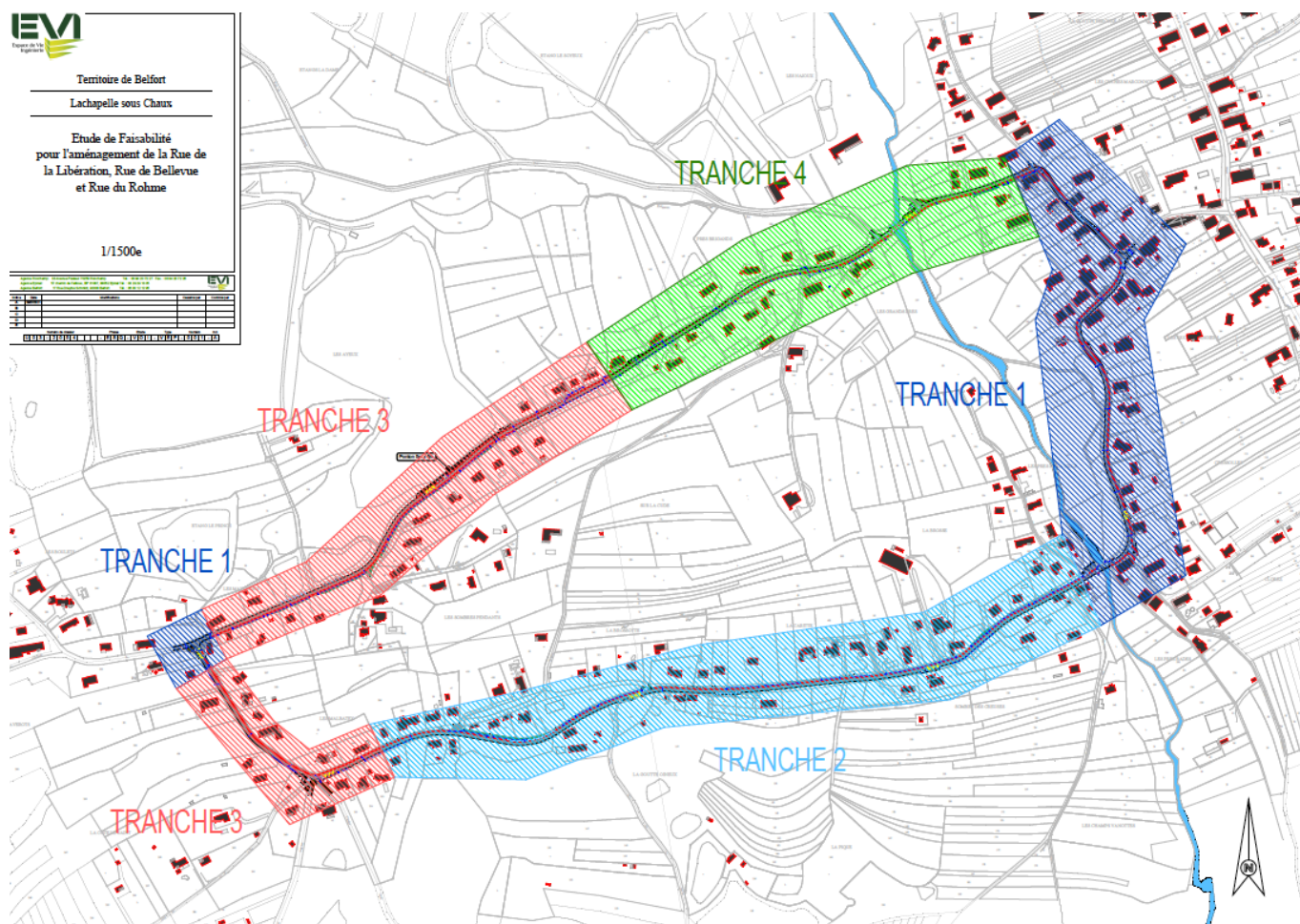
Suite aux différents dossiers que nous avons déposés auprès de l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR et dotation de soutien à l'investissement local – DSIL) et du conseil départemental (dispositif d'aides aux communes), nous avons eu la satisfaction d'obtenir pour la boucle villageoise, la somme de 100 000 euros au titre de la DSIL et 40 000 euros au titre de l'aide aux communes.

Un prêt a été contracté auprès de la Banque Populaire pour un montant de 600 000€.

D'autres aides seront encore sollicitées notamment au titre du Fond européen de développement régional (FEDER) pour le projet de boucle.

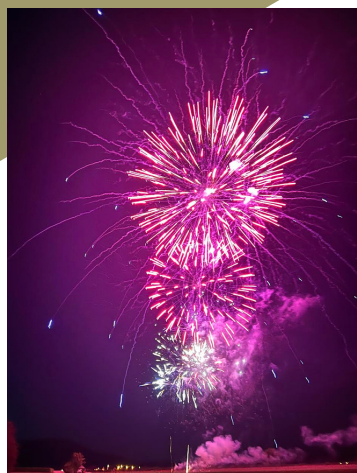
Pour rappel, ce projet se déroulera en plusieurs tranches entre 2022 et 2025 et les demandes d'aides de l'Etat seront faites chaque année.

Les appels d'offre ont été lancés, les entreprises intéressées ont déposé leur offre début juillet. Leurs propositions sont à l'étude. Les travaux devraient être lancés d'ici l'automne.



VIE DE NOTRE COMMUNE

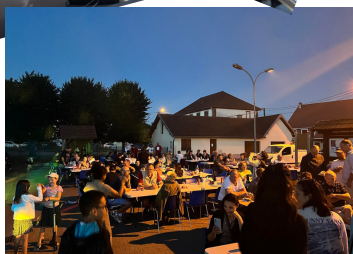
FEU D'ARTIFICE



Samedi 16 juillet, à 22h45, le ciel de Lachapelle-sous-Chaux s'est illuminé.

Avant de profiter du spectacle, ce sont plus de 350 personnes qui se sont retrouvées sur la Place de Chacun pour un barbecue et une buvette organisés par le Tennis Club.

Jean-Marie Podraza a commencé la première partie de la soirée à l'accordéon pour laisser la place au jeune Thibaud Pognant, 14 ans seulement, aux platines ! Le futur lycéen est resté aux commandes jusqu'à la fin de la soirée qui restera longtemps gravée dans les mémoires ! Une bouffée d'oxygène dont tout le monde avait visiblement besoin depuis la crise sanitaire !



LES 100 ANS DE L'AÉRODROME

L'Association Belfortaine de Vol Moteur a organisé, dans le cadre du centenaire du Territoire de Belfort, une exposition "tournante" intitulée :

"100 ans d'aviation dans le Territoire de Belfort". Cette exposition a été présentée à Lachapelle-sous-Chaux du 14 au 21 mai à la salle communale.

C'est en 1917 que la défense de Belfort est venue s'installer sur le terrain de Chaux, carrefour de trois communes, Sermamagny, Lachapelle-sous-Chaux et Chaux. Depuis, les avions n'ont pas quitté les lieux.



Christophe LOÏNET et Marc DUMAS, devant le panneau narrant l'histoire de Henri DEMAY, grand-oncle de Christophe Loynet.

Fruit d'une vingtaine d'années de recherches, l'exposition a proposé aux visiteurs de faire un saut dans le temps, depuis 1917 jusqu'à nos jours, à travers différents thèmes :

- L'histoire de l'aérodrome et celle de l'aéroclub.
- Le 11 novembre 1918 sur le terrain de Chaux.
- Les traces de la base aérienne construite entre 1935 et 1938, ainsi que sa tentative de camouflage.
- Des portraits d'aviateurs ayant un lien avec notre Territoire.
- Des histoires étonnantes : celle du grand-oncle de notre 3ème adjoint Christophe Loynet, Henri Demay, qui était l'instructeur de Joséphine Baker, celle de l'épisode du champ de tir aérien de Lachapelle-sous-Chaux ou encore l'accident du SPAD 9484.

CONCERT DE VIOLON

Dimanche 15 mai, notre village a connu un instant de grâce, avec la prestation de Mme Yumiko AWANO, 1er violon au sein de l'Orchestre de Suisse Romande, à Genève.

En matinée, une quarantaine de nos aînés a répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été faite par le CCAS.

Un goûter, offert après le spectacle, a été l'occasion d'échanges avec l'artiste, qui s'est ensuite éclipsée afin de se préparer pour sa seconde représentation.

Mme AWANO s'est produite en fin d'après-midi devant un public conquis. Ce fut un concert intimiste, devant une cinquantaine de personnes, qui ont pu profiter de la belle acoustique de l'église pour écouter un répertoire varié, visitant Bach, Wieniawski et Kreisler.

Chacun s'est quitté en emportant un peu de ce bel instant musical.

Yumiko AWANO a partagé avec un immense plaisir ce moment hors du temps, et pense déjà à son prochain concert à Lachapelle!



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Cette année encore, la mairie a organisé, samedi 12 juin, un brunch pour les nouveaux arrivants installés dans notre village.

Un beau moment de rencontre et de convivialité, avec la présence des représentants des associations du village et des membres du conseil.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 24 juin, dès 19.00, à la fin du marché estival, la fête de la musique a pu battre son plein, au son de l'accordéon de Jean-Marie Podraza. Des morceaux d'une playlist ont agrémenté le moment musical. La météo a laissé un temps de répit aux villageois qui ont pu profiter du spectacle dans la joie et la bonne humeur.



MARCHÉ D'ÉTÉ AU VILLAGE :

ON JOUE LES PROLONGATIONS !



Cet été, notre marché villageois adopte un style estival : les horaires, comme les journées, rallongent ! Hormis le fait que la localité accueille de nouveaux commerçants (fleuriste, nouveau pizzaiolo, un vendeur de produits locaux), on prépare des boissons fraîches, on installe des tables de brasserie, quelques bancs, et c'est parti pour deux heures de détente et de bonne humeur avec Jean-Marie Podraza et son accordéon. Un grand merci aux associations qui tiennent la buvette à tour de rôle!

Chacun est le bienvenu, à partir de 19.00

PASS'SPORTS&CULTURE

La CCVS met en place un dispositif proposé à toutes les familles : le Pass'Sports&Culture. Le principe est de faire bénéficier dès la rentrée de septembre, , sous condition d'une participation des communes, chaque enfant de 3 à 18 ans, domicilié sur le territoire de la CCVS, d'une aide financière de 15€ pour la pratique d'une activité sportive et culturelle. Les communes qui souhaitent s'associer à ce projet fixent leur contribution. Le conseil municipal a décidé de participer à ce dispositif et de contribuer à hauteur de 20€, ce qui porte le montant total de l'aide à 35€ par an et par enfant chapelotti. Attention, cette aide n'est pas automatique, il sera nécessaire d'en faire la demande en mairie en septembre.

L'ÂGE DE BIÈRE

RÉSERVEZ LA DATE : 24 SEPTEMBRE

La manifestation, prévue toute la journée du 24 septembre, s'étoffe !

Dès le petit-matin, vide-grenier, rue du Rhône, avec possibilité de restauration rapide et buvette. Dans la cour de l'école, au stand Balance ta Bière, des brasseurs locaux dévoileront les secrets du brassin. Des artistes du village et des alentours seront présents (si vous souhaitez profiter de cet espace pour partager votre passion, faites vous connaître en mairie, vous pourrez exposer). Dans l'après-midi, les premières notes de musique se feront entendre, les exposants seront toujours sur place, et les enfants pourront s'amuser sur une structure gonflable mise en place sur le court de tennis. Toujours dans l'après-midi, soyez prêts pour l'événement 6 bières Attack ! , l'élection du meilleur brasseur amateur. Enfin dans la soirée, repas proposé par la boucherie-traiteur Jérôme (sur inscription, tout est sur le flyer joint à ce numéro), et concert du groupe Week-End sous chapiteau.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Samedi 4 juin, des membres de l'équipe municipale, Philippe, Jean-Philippe, Christophe, Patrice et la maire, Anne-Sophie, ont orné les plates-bandes de fleurs vivaces, rosiers et perovskia qui embelliront la rue de la Gare. Un grand merci à l'équipe qui a oeuvré sous un soleil de plomb.

LPO & FÊTE DE LA NATURE



C'est une assistance, certes peu nombreuse, mais très intéressée qui est venue découvrir les oiseaux de Chaux et Lachapelle-sous-Chaux, ce vendredi 20 mai dans la soirée. Passionné et passionnant, Bernard Marconot, délégué général de la LPO pour le Territoire de Belfort, a permis à son public de re-découvrir les oiseaux qui sont encore présents sur notre territoire, et ceux qui en ont malheureusement disparu, victimes d'un environnement de moins en moins favorable.

JUSTE POUR VOUS...

CÔTÉ CUISINE

CRÈME CHOCOLAT BLANC AU COULIS DE FRAMBOISE

Ingrédients

Coulis :

- 25 g de sucre glace
- 125 g de framboises (du jardin)
- 40 g de jus de citron

Crème :

- 125 g de chocolat blanc
- 40 g de jus de citron
- 250 g de mascarpone
- 150 g de Yaourt
- 1 gousse de vanille (qui peut être remplacée par de l'extrait)



Mixer l'ensemble des ingrédients du coulis.

Réserver.

Faire fondre délicatement le chocolat blanc, y ajouter le mascarpone, le yaourt et la vanille.

Disposer la crème dans des verrines, les recouvrir du coulis et décorer de quelques framboises fraîches et de feuilles de menthe si vous en avez.

Réserver au frais.

Bonne dégustation, amis Chapelottis 😊 !!!



CÔTÉ LECTURE

LA RIVIÈRE

PETER HELLER



Encore une histoire qui se passe en pleine nature, dans le nord canadien : deux amis d'enfance décident de descendre en canoë une rivière qui leur promet plein de surprises. Mais au-delà de ce périple sportif, une autre menace les guette, inattendue, cauchemardesque.

Ce 4ème roman, sorti en 2021, de l'auteur de "La constellation du Chien" est un thriller en pleine nature sauvage.

Un livre, empli de suspense, qui vous tiendra en haleine cet été !

CÔTÉ JARDIN

Les oiseaux égayent votre jardin. Vous les entendez chanter du matin au soir.

C'est le moment idéal pour placer des abreuvoirs et des mangeoires afin de les attirer.

L'été est la saison propice pour leur donner la source de nourriture nécessaire pour passer l'hiver.

Et si vous installez des nichoirs au bon endroit, ils pourront se protéger du soleil et de la chaleur.



VOTRE MUNICIPALITÉ

CHRISTOPHE LOÏNET ÉLU 3ÈME ADJOINT

La poste de 1er adjoint était vacant depuis le décès de Rachel COUVREUX.

Selon la procédure réglementaire, Patrice GUIGON remplit maintenant cette fonction. Il est délégué aux finances

Florence MALSOT est 2ème adjointe, déléguée aux affaires sociales, petite enfance, relation avec les associations.

Le Conseil Municipal a décidé de revenir à 3 adjoints, et Christophe LOÏNET, jusqu'à maintenant conseiller délégué aux travaux, a été élu au poste de 3ème adjoint. Ses délégations en tant qu'adjoint sont les travaux et la forêt.

Olivier PETIT, très pris par son activité professionnelle, a démissionné de son poste de 4ème adjoint. Il devient conseiller délégué aux travaux.

Éric PETITOT reste quant à lui conseiller délégué aux travaux, en charge de :

HOMMAGE À RACHEL COUVREUX

Le Conseil Municipal a souhaité planter un arbre à la mémoire de Rachel COUVREUX, 1ère adjointe et conseillère départementale.

C'est près du Club House qu'un cerisier a donc été planté vendredi 6 mai, en présence des drapeaux des Anciens Combattants.

Il permettra à chacun de se souvenir de l'élue engagée, notamment en faveur de la forêt et de l'environnement, qu'était Rachel.

